

Agression sur personnel et évasion

CP Villefranche/Saône

28/10/2024

Au CP Villefranche/Saône, nous avons vécu une succession d'évènements et un scénario digne d'un film d'Hollywood. Un agent se fait agresser par un détenu et un de nos pensionnaires s'évade de la maison d'arrêt, profitant de la diversion créée par l'agression.

En effet, le 25 octobre 2024 en fin d'après-midi, lors de la remontée des promenades du bâtiment B, un détenu a agressé violemment une surveillante. Celui-ci l'a assommée d'un coup de poing au visage. L'intervention héroïque et rapide d'un collègue présent lors des faits a permis de maîtriser ce forcené.

Un de nos pensionnaires qui devait réintégrer son bâtiment d'hébergement au quartier arrivant à profiter de la situation pour s'évader vers 17h50. Celui-ci a franchi plusieurs remparts et il a escaladé puis dévalé le mur d'enceinte pour se faire la malle.

L'agent au mirador et le surveillant en faction à la porte d'entrée ont donné l'alerte mais notre cascadeur a réussi à prendre ses jambes à son cou. L'adjoint au chef de détention et les collègues victimes de l'agression sur les cours de promenades qui se rendaient au CHU pour des examens médicaux se sont lancés à la poursuite du détenu.

Une équipe de police nationale qui escorté un détenu (retour hospitalisation) étant informer de l'évasion se sont joint à la course poursuite et ils ont réussis à interpeler notre acrobate à quelque pâté de maisons, cacher sous un véhicule.

L'UFAP Unsa Justice apporte son soutien à la collègue victime d'agression en lui souhaitant un prompt rétablissement et l'accompagnera dans les éventuelles démarches administratives et judiciaires qu'elle souhaiterait engager.

L'UFAP Unsa Justice félicite les agents qui travaillent dans des conditions déplorables.

Pour rappel le bureau local avait signalé et alerté aux têtes pensantes de notre administration des difficultés liées aux conditions de travail et d'insécurité sur notre établissement mais aucune réponse ni mesure n'a été entreprise pour répondre aux besoins de la structure.

L'UFAP Unsa Justice exige de la part de la Direction Inter-régionale une prise de conscience quant à l'état de délabrement de notre structure qui n'est plus à démontrer. L'établissement doit faire l'objet d'une révision et une refonte en profondeur de son organigramme pour être pourvu en effectif (il manque 25 agents). Cela permettrait sans doute d'éviter ce genre d'évènements.

La DI va-t-elle attendre des événements plus graves ?

Pour l'UFAP Unsa Justice N.MADJANI, A.BACAR et C ;LAGES